

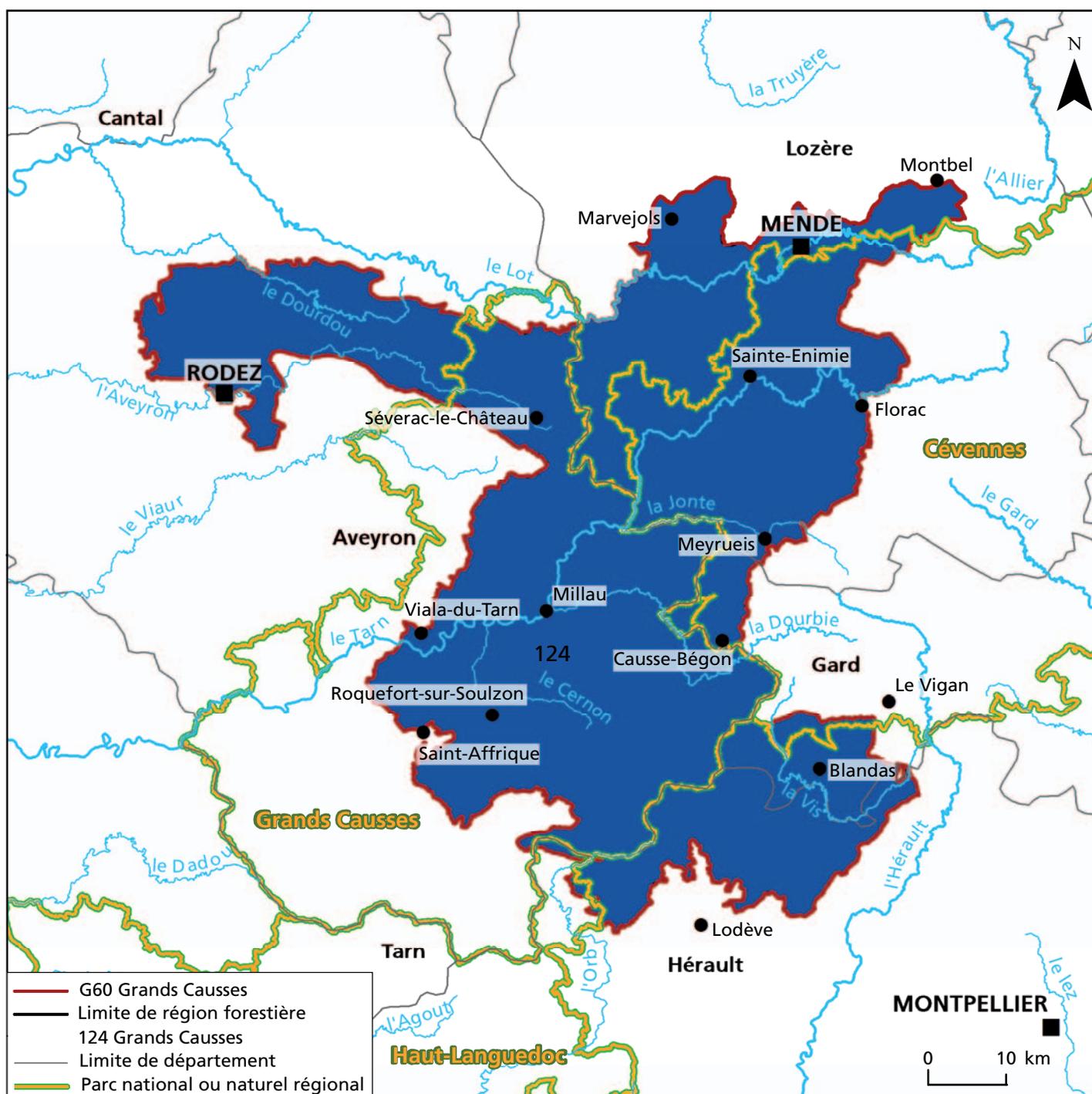
# Sylvoécორეგიონ

## G 60 Grands Causses



### Caractéristiques particulières à la SER

Les Grands Causses sont un plateau karstique que le substratum calcaire ou dolomitique distingue nettement des roches mères granitiques ou métamorphiques qui les entourent. Des précipitations moyennes, un vent souvent fort et la faible réserve utile des sols en font une zone assez sèche.



Sources : BD CARTO® IGN, BD CARTHAGE® IGN Agences de l'Eau, MNHN.

Les régions forestières nationales de la SER G 60 : Grands Causses

La SER G 60 : Grands Causses reprend les limites de la région forestière nationale (12.4) du même nom (12.4). Ceux-ci sont constitués de sept plateaux calcaires (causses) principaux :

- le causse Comtal (Aveyron) ;
- le causse de Séverac (Aveyron) ;
- le causse de Sauveterre (Lozère, en rive droite du Tarn) ;
- le causse Méjean (Lozère, en rive gauche du Tarn) ;
- le causse Noir (Aveyron et Gard, entre la Dourbie et la Jonte) ;
- le causse Rouge (Aveyron, entre Millau et la région du Lézou) ;
- le causse (ou plateau) du Larzac (Aveyron et Hérault) ;

- et d'une multitude de petits causses périphériques comme ceux de Mende, de Blandas, de Causse-Bégon, de Changefège, de Montbel, etc.

Délimitée au nord par l'Aubrac et la Margeride, à l'est par les Cévennes, au sud par la plaine du Languedoc (Lodévois) et à l'ouest par le Lézou et le Camarès, la région est entourée par les SER :

- G 22 (Plateaux granitiques du centre du Massif central) dans sa partie méridionale, au nord et au nord-est ;
- G 70 (Cévennes) à l'est ;
- J 10 (Garrigues) au sud-est ;

- J 22 (Plaines et collines rhodaniennes et languedociennes) au sud ;

- G 80 (Haut-Languedoc et Lézou) au sud- et centre-ouest ;
- G 50 (Ségala et Châtaigneraie auvergnate) au centre- et nord-ouest.

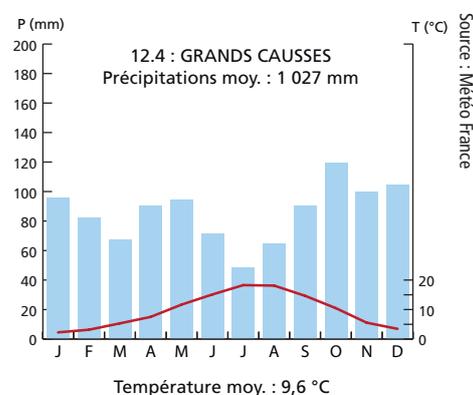
S'étendant sur quatre départements : l'Aveyron, la Lozère, l'Hérault et le Gard, la SER G 60 comprend la majorité du territoire couvert par le Parc naturel régional (PNR) des Grands Causses et la partie nord-occidentale et occidentale du Parc national des Cévennes.

## Climat

Les Grands Causses sont soumis à diverses influences climatiques : atlantiques pour les causses Comtal et de Séverac, montagnardes en allant vers l'est et méditerranéennes pour le causse du Larzac qui est balayé par le vent marin venant du sud.

La température moyenne annuelle est de 11,4 °C au Viala-du-Tarn (295 m d'altitude) mais diminue à

mesure que l'on monte sur les plateaux, avec un effet amplifié de froid dû aux vents fréquents et très forts donnant des formes en drapeau aux arbres isolés. Il gèle et il neige assez fréquemment de décembre à fin mars. La moyenne des précipitations annuelles est comprise entre 750 mm et 1 000 mm par an.

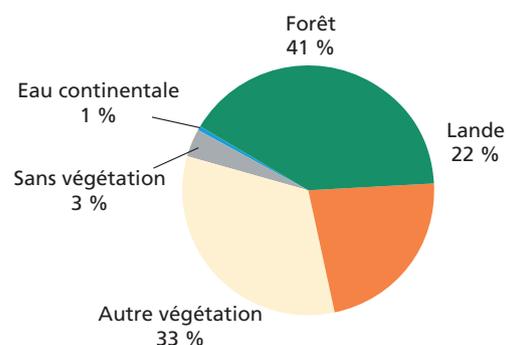


Exemple de diagramme ombrothermique de la SER G 60

## Utilisation du territoire

Dans cette grande SER où l'agriculture occupe 33 % du territoire, la forêt couvre 41 % de la surface de cette SER et s'étend sur plus de 184 000 ha. La faible épaisseur des

sols explique la part importante des terrains classés en landes et en pelouses (22 %).



## Relief et hydrographie

Les Grands Causses sont une plateforme karstique au relief tabulaire dont l'altitude décroît d'est en ouest de 1 200 m (point culminant : mont Gargo 1 247 m dans le causse Méjean) à 600 m environ. Elle est bordée de quelques dépressions et traversée de rivières profondément

encaissées qui ont creusé des gorges aussi pittoresques que sauvages : Tarn, Jonte, Vis, Dourbie et Lot. L'Aveyron naît dans le causse de Séverac mais ne coule dans une gorge qu'en aval de Rodez. Le plateau est parsemé de dépressions à fond plat (dolines) et parcouru de

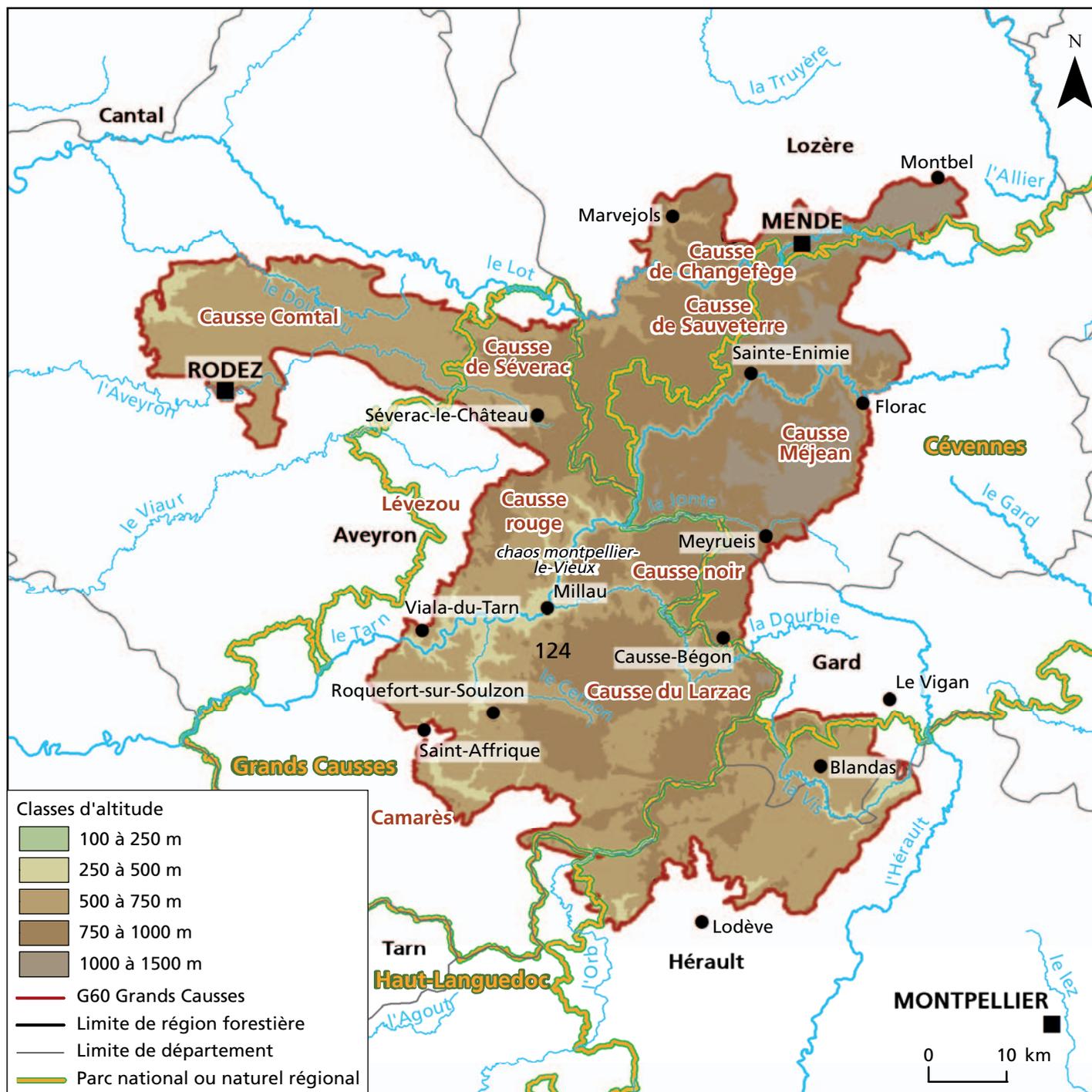
petites vallées sèches et aveugles qui ne trouvent pas d'issue dans les canyons où coulent, 300 ou 400 m plus bas, les rivières principales.

Le causse Comtal tire son nom de l'établissement des comtes de Rodez qui y cultivaient notamment le blé, raison pour laquelle on l'appelle

aussi « Grenier à blé ». Le causse de Sauveterre était une sauveté créée par le monastère de Sainte-Énimie et par conséquent exempté de toute emprise seigneuriale. Le causse Méjean (ou médian) est ainsi nommé car situé entre le causse Noir et celui de Sauveterre. Le causse

Noir est appelé ainsi car de sombres forêts de pins le recouvraient autrefois mais elles ont aujourd'hui disparu. On y trouve un extraordinaire ensemble rocheux : le chaos de Montpellier-le-Vieux, constitué d'un amas de roches calcaires façonné au fil des siècles par l'eau de

pluie chargée d'acide carbonique au contact de l'air. Le causse du Larzac, le plus étendu des grands causses, est constitué de vastes pelouses sèches, vouées à l'élevage ovin (fromage de Roquefort) et dominées par des rochers ruiniformes.



Sources : BD CARTO® IGN, BD ALTI® IGN, BD CARTHAGE® IGN Agences de l'Eau, MNHN.

### Relief et hydrographie

## Géologie et sols

(cf. fiche GRECO G)

N.B. Tous les graphiques sont exprimés en pourcentage de la surface de forêt de production hors peupleraies, à partir des résultats des campagnes d'inventaire forestier national des années 2006 à 2010.

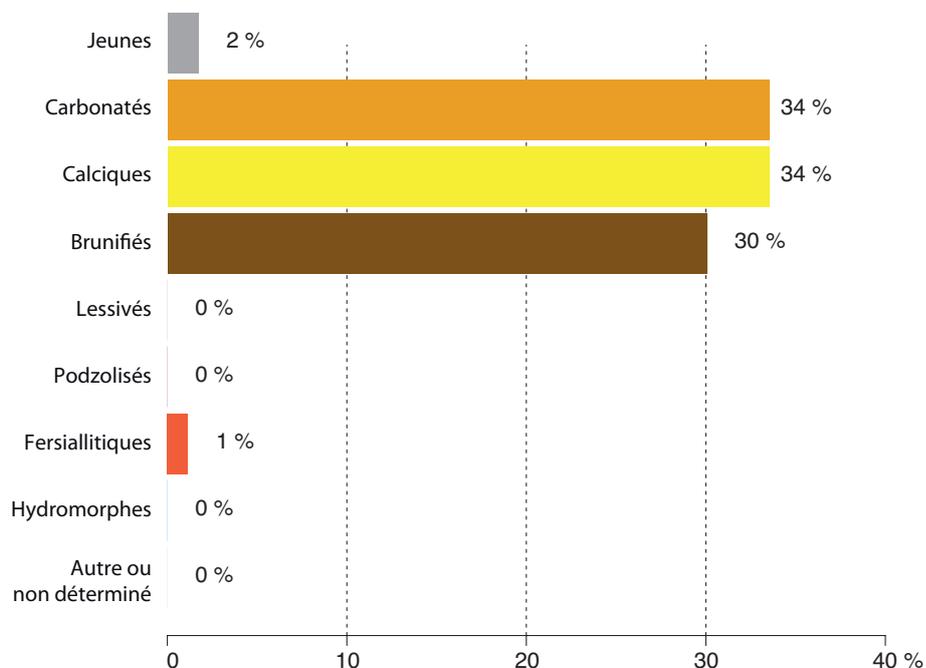
Le substratum, datant du Jurassique moyen et supérieur, est essentiellement constitué de dolomie grise, caverneuse, donnant des reliefs ruiniformes ainsi que de calcaires oolithiques ou dolomitiques et de calcaires en plaquettes plus ou moins dolomitisés. Les dépressions en bordure des causses sont creusées dans les marnes et grès sous-jacents du Trias.

Les Grands Causses constituent un karst, au paysage façonné dans des roches solubles carbonatées et caractérisé par des formes de corrosion de surface, mais aussi par le développement de cavités et par des circulations d'eau souterraines. Les régions karstiques comportent des formes de relief bien particulières telles que les dolines, les canyons, les avens, les vallées sèches ou encore les pertes et les résurgences.

Les détails du relief sur les calcaires durs de ces plateaux, coupés de larges enclaves d'affleurements rocheux, jouent un rôle important dans la répartition spatiale de ces différentes formations. Généralement minces (parfois très superficiels : Lithosols), les sols sont aussi souvent pierreux, secs et érodés. Dans les dolines se sont développés des sols rouges (Fersiallsols) sur argile provenant de la décarbonatation des calcaires ou de la décomposition de la dolomie. Les marnes, grès et calcaires liasiques ont donné naissance à une association de sols bruns calcaires (Calcosols) et de rendzines rouges (Rendosols, parfois fersiallitiques). Les Brunisols Dystriques localisent bien les formations siliceuses plus acides.

Les sols carbonatés (Calcosols souvent très caillouteux et peu profonds), les sols brunifiés (Brunisols Eutriques) et les sols calciques (Calcosols, Dolomitosols et Rendisols) occupent quasiment chacun un tiers de la surface de forêt de production. Présents sur 2 % de la surface

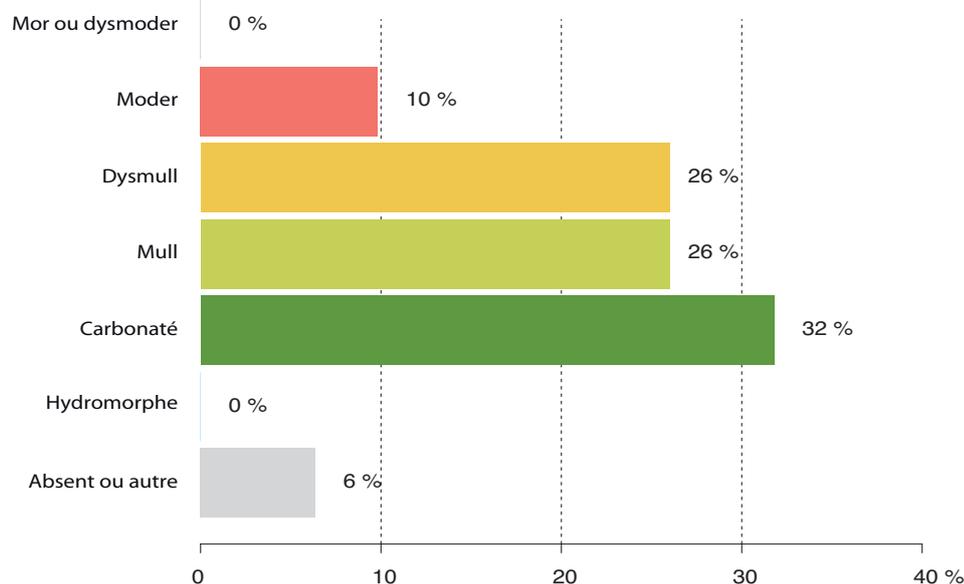
de forêt de production, les sols jeunes sont variés : Lithosols sur dalle calcaire, Lithosols sur éboulis, Rankosols sur roche plutonique, voire Andosols sur roches volcaniques très localement.



Types de sol regroupés

Un tiers (32 %) des formes d'humus sous forêt sont carbonatées. Plus de la moitié (52 %) des humus sont de forme mull (26 % de forme eumull à mésomull et 26 % de forme dysmull à oligomull), mais 10 % des formes

d'humus sont de type moder à hémimoder sur les roches acides (roches gréseuses, plutoniques ou métamorphiques), notamment dans une zone proche du mont Aigoual.



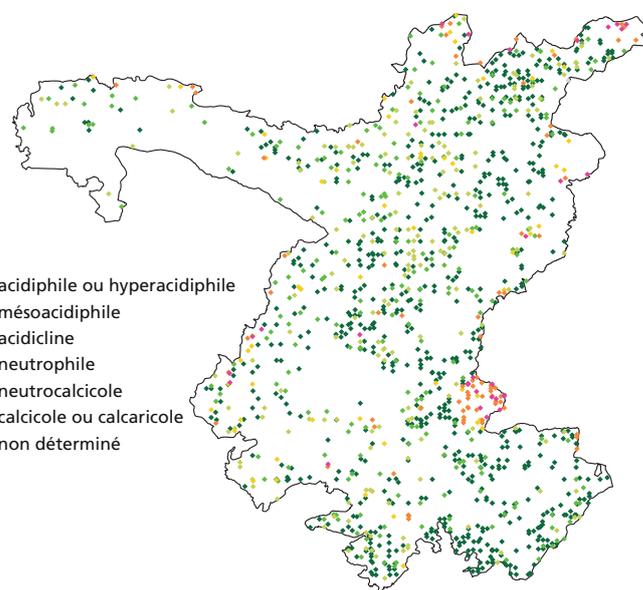
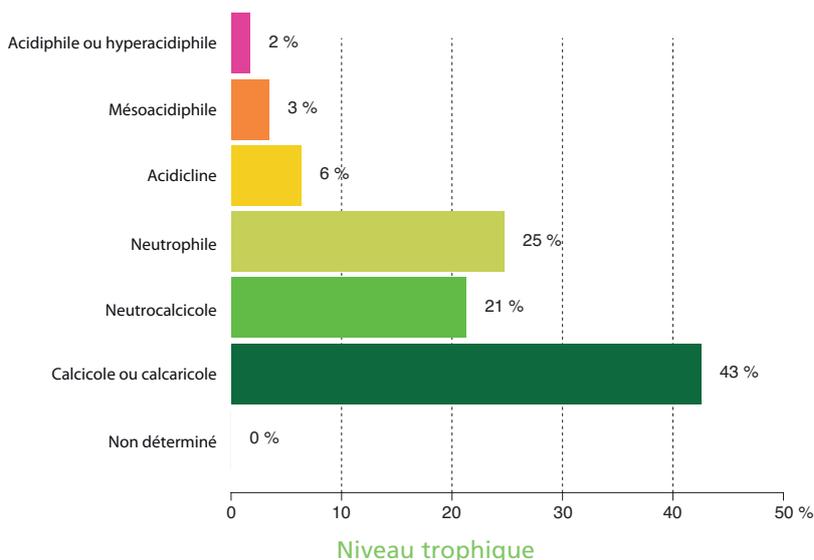
Formes d'humus regroupées

# Indicateurs des conditions de la production forestière

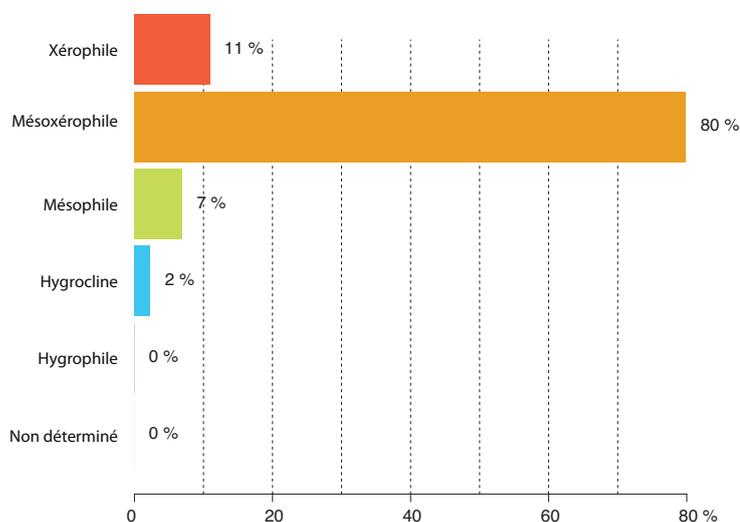
Vu la nature calcaire de la roche mère, la présence d'affleurements rocheux la faible épaisseur des sols ou leur forte proportion de cailloux, la réserve utile est généralement très faible ou faible, d'où l'abondance des espèces hyperxérophiles ou xérophiles.

La végétation révèle une très forte dominance des stations à niveau trophique de types calcicole ou calcicole (43 % de la surface), neutrocalcicole (21 %) et neutrophile (25 %). 11 % des stations seulement sont acidiclinales (6 %), mésoacidiphiles (3 %) ou acidiphiles (2 %), en particulier en limite du massif de l'Aigoual ou de la Margeride.

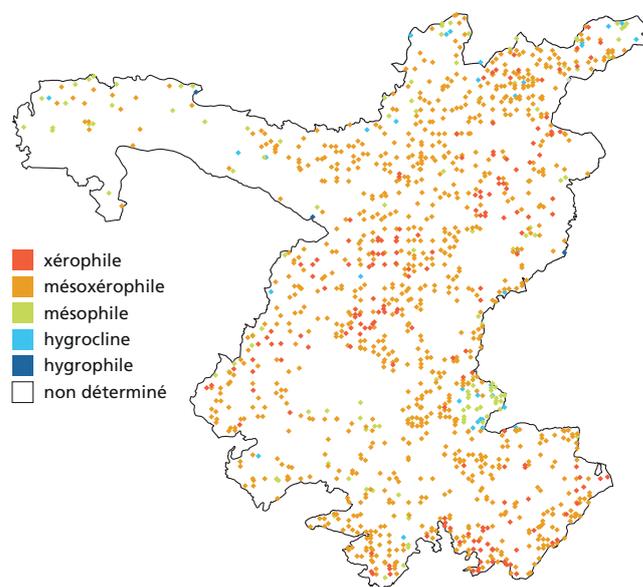
Vu la faible épaisseur des sols, les exigences en eau des espèces rencontrées sont faibles, puisque le niveau hydrique est xérophile sur 11 % de la surface et mésoxérophile sur 80 %, les niveaux mésophile et hygrocline n'en représentant respectivement que 7 et 2 % seulement, dans les zones les plus élevées.



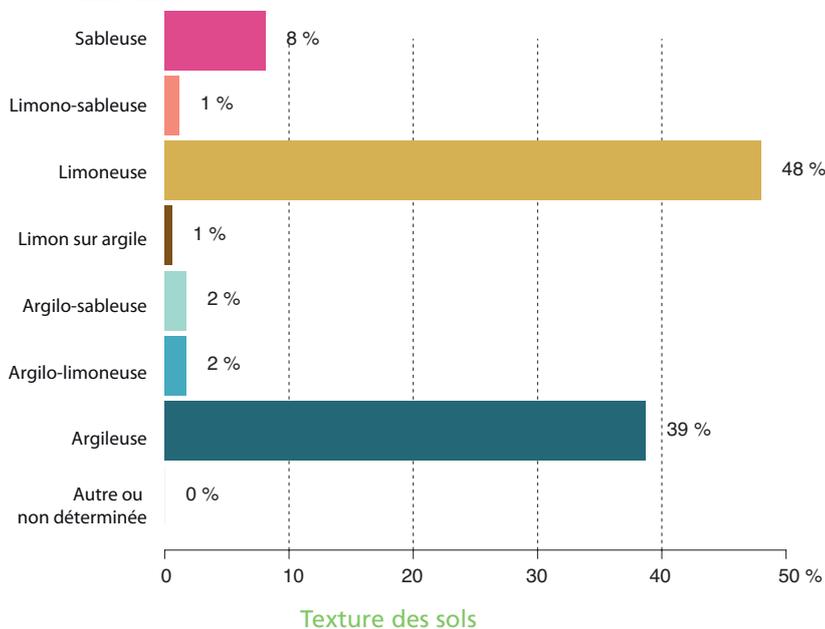
Extrait de la carte par point du niveau trophique



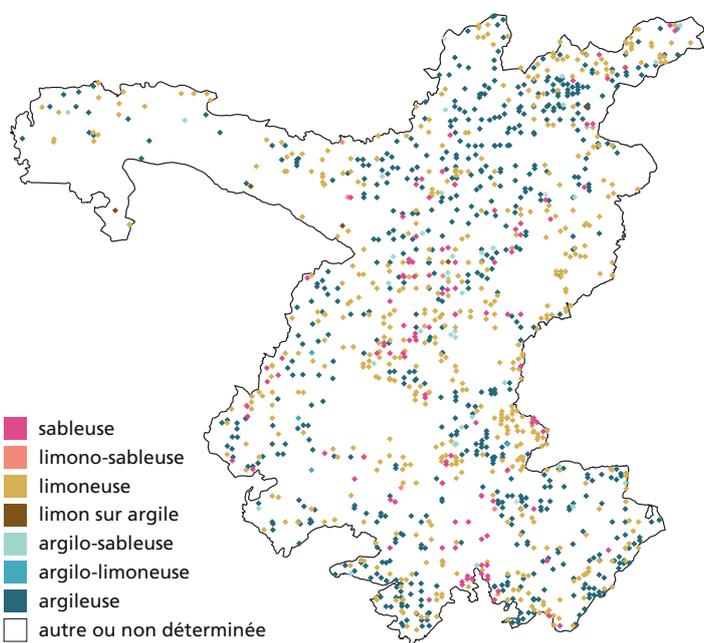
Niveau hydrique



Extrait de la carte par point du niveau hydrique



La texture des sols est limoneuse sur 48 % de la surface de forêt de production, argileuse sur 39 % (terra rossa d'altération des calcaires) et plus rarement sableuse (8 %).



Crédit photo : IGN

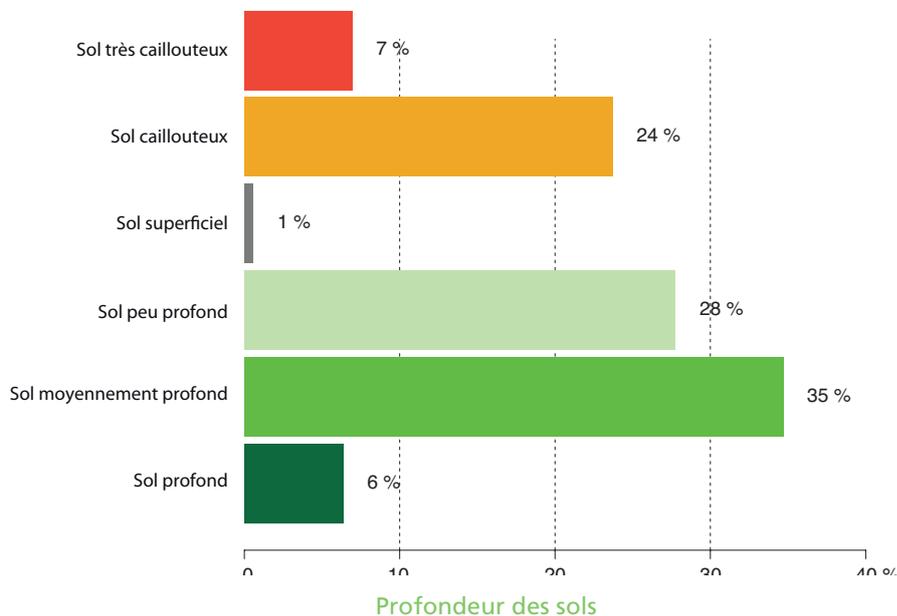
Gorge de la Dourbie (12)

Extrait de la carte par point de la texture des sols

Dans un tiers des cas, une très forte (7 %) ou forte (24 %) présence de cailloux ne permet pas d'estimer la profondeur des sols sous forêt à la tarière pédologique. Dans les autres cas, la profondeur des sols est assez faible :

- 6 % seulement sont profonds (plus de 64 cm de profondeur) ;
- 35 % sont moyennement profonds (profondeur comprise entre 35 et 64 cm) ;
- 28 % sont peu profonds (profondeur comprise entre 15 et 34 cm) ;
- 1 % est superficiel (épaisseur inférieure à 15 cm).

Enfin, étant donné la nature du substrat, les sols ne sont jamais engorgés.

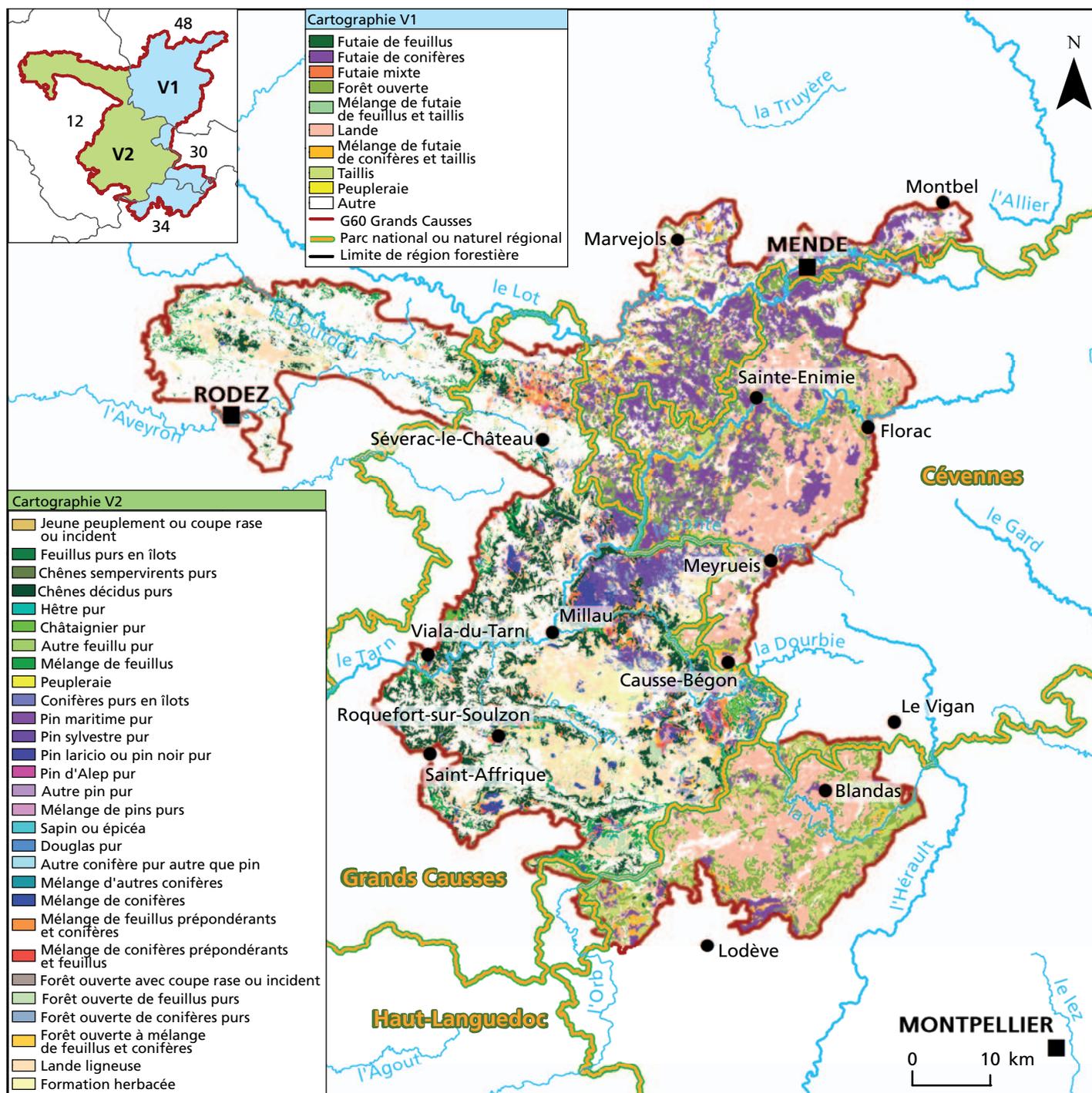


# Végétation

Le causse Noir, le causse de Séverac et la partie nord du Larzac sont assez boisés : le pin sylvestre et le chêne pubescent sont les deux essences principales. À côté des taillis de chêne et des futaies de pin, ou plus rarement des mélanges futaie - taillis, les forêts ouvertes

sont plus fréquentes et on note la présence de nombreux reboisements en pin sylvestre surtout mais aussi en douglas, en pin laricio, en cèdre de l'Atlas et en épicéa commun ; il s'agit souvent d'arbres bas, trop serrés et sans grande valeur économique.

Les autres causses sont le domaine des pacages à moutons, coupés de quelques taillis ou de forêts ouvertes de chêne pubescent. Les autres feuillus rencontrés sont principalement le châtaignier, le frêne et le chêne pédonculé.



Sources : BD CARTHAGE® IGN Agences de l'Eau, MNHN, BD Forêt® V2 IGN (département 12 - 2008), BD Forêt® V1 IGN (départements 30 et 48 - 2000, département 34 - 2002).

Types nationaux de formation végétale

Les références bibliographiques de la GRECO G : Massif central sont disponibles **ici**.

### Complément des bibliographies générale et particulière à la GRECO G

- BOISSEAU (B.), NOUALS (D.), RIPERT (C.), 1992 - *Les petites régions naturelles de la zone méditerranéenne française*, in Chapitre 2 du Guide technique du forestier méditerranéen français. CEMAGREF Aix, 42 p. + cartes au 1/500 000.
- BRAUN-BLANQUET (J.), 1970 - *La végétation sylvicole des Causses méridionaux*. *Pireneos, Jaca, SIGMA n° 186*, vol. 95, pp. 47-74.
- CRPF Midi-Pyrénées, collectif, 1996 - *Choix des essences forestières en Midi-Pyrénées en fonction de quelques critères stationnels*. CRPF Midi-Pyrénées, Contrat de plan État-Région, 5 p. + 14 p. annexes.
- FRANC (A.), 1989 - *Le Massif central cristallin - Analyse du milieu - Choix des essences*. CEMAGREF, coll. Études, série Forêt, vol. n° 2, 102 p.
- IFN - Publications départementales : *Aveyron, 1994 ; Gard, 1993 ; Hérault, 1996 ; Lozère, 1992*.
- MARSTEAU (C.), AGRECH (G.), 1995 - *Typologie des stations forestières des grands Causses*. CEMAGREF Clermont-Ferrand, 180 p.
- RIPERT (C.), NOUALS (D.), FRANC (A.), 1990 - *Découpage du Languedoc-Roussillon en petites régions naturelles*. CEMAGREF Aix, CEMAGREF Clermont-Ferrand, 26 p. + carte et tableaux.
- VANDEN BERGHEN (C.), 1963 - *Note sur la végétation des grands Causses du Massif central de France*. Mémoires Société Royale de Belgique, fasc. 1, pp. 1-215.